**Comment traiter effectivement et massivement les difficultés sociales persistantes ? Quels apports de l'innovation sociale ?**

La définition classique de l’innovation sociale signale une promesse ou à tout le moins une espérance majeure : le traitement de besoins sociaux mal ou peu satisfaits, l’apport de solutions efficaces à des enjeux complexes auxquels ni l’Etat, ni le marché ne peuvent répondre.

L’observation montre cependant une double réalité, d’une part le foisonnement de structures, de rapports et de politiques publiques qui promeuvent et soutiennent l’innovation sociale et, d’autre part, le maintien ou l’accroissement de difficultés sociales, éducatives, environnementales, etc.

Hors exceptions (microcrédit, AMAP, etc.) les innovations sociales ne réalisent pas un traitement massif de ces difficultés.

Ce paradoxe invite d’une part à interroger les définitions et les finalités de l’appui aux innovations sociales et, d’autre part, à étudier les conditions qui leurs permettraient de traiter effectivement des besoins sociaux non satisfaits.

L’innovation sociale ou d’intérêt général, à la différence de l’innovation marchande, ne dispose pas de mécanisme naturel de sélection.

Les inventions du monde marchand sont, elles, sélectionnées précisément par le marché : sur le grand nombre de propositions des inventeurs, quelques-unes seulement sont conservées, parce qu’elles rencontrent la demande et génèrent un chiffre d’affaires.

Ne faut-il envisager, pour traiter effectivement les difficultés persistantes :

* un choix des problèmes les plus cruciaux à traiter ? en associant les usagers à ce choix ?
* un mode de sélection des initiatives et inventions en fonction de leur pertinence et de leur impact potentiel ? un mode d’appui à la diffusion des plus pertinentes ?

Compte tenu du caractère profus du champ, notre intention première n’est pas tant d’obtenir un consensus sur chacun des points que de présenter et de rendre accessibles à tous les points-clés de la réflexion.

Cette clarification et ce partage ont une finalité : réaliser grâce aux initiatives et innovations sociales le traitement effectif et massif de besoins sociaux mal ou peu satisfaits, notamment à l’échelle territoriale.

Notre projet d’événement :

**Comment traiter effectivement et massivement les difficultés sociales persistantes ? Quels apports de l'innovation sociale ? Les innovations sociales, moyen pour traiter de façon efficace et massive les difficultés clés, sociales, environnementales, etc. persistantes ? »**

1. Présentation de la démarche : **traiter les besoins**
2. Eclairages d’experts sur les nouveaux modes de traitement des difficultés sociales, notamment initiatives et innovations :

Avec Marc Giget, Norbert Alter, etc.

* définition (s) de l’innovation
* innovations et bien-être
* conditions d’impact des initiatives et innovations
* quels enseignements tirer des innovations « réussies », en termes de diffusion et d’impact (AMAP, ADIE, etc.)

1. Traiter efficacement et massivement les difficultés prioritaires, étude de quelques exemples :

Nous proposons de choisir 2 ou 3 difficultés prioritaires, en nous plaçant du point de vue de l'usager, et d'étudier pour chacune d'elles, et avec les acteurs concernés (porteurs d'innovations, institutions, entreprises, usagers, etc.), la situation présente et l'hypothèse d'un traitement effectif de ces difficultés : quelles innovations existent ? quel est leur impact ? comment aboutir à un traitement massif et général ?

Exemple de difficultés à traiter :

- mobilité (préciser : pour qui ?)

- accès aux stages de 3ème : "je suis élève de 3ème, je n'ai pas la possibilité réelle d'accéder à un stage de qualité"

- non accès aux banques : "je suis interdit bancaire, etc."

Ce travail pourrait s’exercer sur deux territoires-test, sélectionnés parce qu’ils sont marqués par une concentration de difficultés sociales, par exemple un territoire urbain et un territoire rural.

1. Quels premiers enseignements et quelles hypothèses de travail et pour un traitement efficace et massif des difficultés clés

Quelles actions mener, notamment à l'échelle d'un territoire ?

Comment articuler ISR et stratégies d’aménagement métropolitain ?

L’action territoriale : espace de priorisation et de dynamisation ?

Quelles parties prenantes ? quelles ressources mobiliser ? Comment associer les habitants-usagers dans les différentes phases ?

Quelle action nationale : animation, mécénat (fiscalité), etc. devrait-ils être repensés ?

Les institutions peuvent-elles favoriser l’émergence de dynamiques ascendantes ?

**Cibles :** prescripteurs, financeurs, décideurs (élus et cadres institutionnels), citoyens / entrepreneurs engagés

**Partenaires envisagés :** Agence du numérique, acteurs institutionnels (ministères de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et solidaire, CGET, Carrefour de l’innovation, ODAS, Unadel, ESS (Le Labo + Haut commissariat), structures financement, accompagnement), réseaux d’entrepreneurs, coopérative Mednum, 27è Région, Carrefour des innovations sociales, ANSA, UP, GNIAC, BleuBlancZèbre, Le Rameau, Yunus center Paris, Fondation Epic, Ashoka, ESSEC, Le Rameau, Cercle du Grand Paris de l’investissement durable, grandes organisations de la solidarité, Makesens, Institut Télémaque, Entreprises tentées par l’intérêt général telles Véolia et Danone, etc.